

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°71-2024-121

PUBLIÉ LE 3 JUIN 2024

Sommaire

Direction des services départementaux de l'Education nationale / Secrétariat Général

71-2024-05-24-00002 - Arrêté modificatif CDEN 03062024 (3 pages)

Page 3

Direction des services départementaux de l'Education nationale

71-2024-05-24-00002



Liberté Égalité Fraternité

> LE PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE, Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté modificatif du Conseil départemental de l'éducation nationale N°

Vu les articles L235-1 et R235-1 à R235-11-1 du code de l'éducation nationale relatifs aux conseils départementaux de l'éducation nationale ;

Vu le livre II du code l'éducation, notamment son titre ler relatif à la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales ;

Vu le livre III du code de l'éducation relatif à l'organisation des enseignements scolaires ;

Vu le livre IV du code de l'éducation relatif aux établissements d'enseignement scolaire ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat;

Vu la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance ;

Vu les désignations effectuées par les collectivités territoriales :

Vu les désignations effectuées par les organisations syndicales, suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022:

Vu les propositions des associations de parents d'élèves ;

Vu la proposition de la directrice académique des services de l'éducation nationale quant au représentant des associations complémentaires de l'enseignement public ;

Vu la proposition du président du conseil départemental;

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire ;

ARRÊTE

<u>Article 1er</u> : Le conseil de l'éducation nationale, institué dans le département de Saône-et-Loire est modifié comme suit (les modifications sont affichées en caractère gras):

1°) Représentants des collectivités locales :

- <u>Titulaire</u>: Monsieur Daniel Christel maire de Saint-Désert
- Suppléant : Monsieur Gérard Buono maire d'Igé
- <u>Titulaire</u>: Madame Isabelle Bajard maire de Loisy
- Suppléante : Madame Marie-Claude Jarrot maire de Montceau-les-Mines
- Titulaire: Monsieur Dominique Commeau maire d'Etang-sur-Arroux
- Suppléant : Jean-Paul Luard maire des Bizots
- <u>Titulaire</u>: Monsieur Jérémy Pinto vice-président délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation du Creusot conseiller communautaire de la CUCM (communauté urbaine Creusot-Montceau)

- Suppléante : Madame Frédérique Lemoine vice-présidente déléguée à l'urbanisme prévisionnel et au foncier conseillère communautaire de la CUCM (communauté urbaine Creusot-Montceau)
- Titulaire: Monsieur Patrick Desroches conseiller départemental, canton d'Hurigny
- Suppléante : Madame Colette Beltjens conseillère départementale du canton de Tournus
- <u>Titulaire</u>: Madame Marie-France Mauny conseillère départementale, canton de Digoin
- Suppléante : Madame Thérèse Frizot conseillère départementale, canton de Montceau-les-Mines
- <u>Titulaire</u>: Madame Mathilde Chalumeau vice-présidente, canton de Louhans
- Suppléant : Monsieur Frédéric Brochot vice-président, canton d'Autun 1
- <u>Titulaire</u> : Madame Chantal Gien conseillère départementale, canton de Gueugnon
- Suppléant : Monsieur Alain Ballot conseiller départemental, canton de Blanzy
- Titulaire: Monsieur Alain Philibert conseiller départemental, canton de Saint-Vallier
- Suppléante : Madame Nadège Cantier conseillère départementale, canton du Creusot 1
- Titulaire: Madame Francine Chopard conseillère régionale
- Suppléant : Monsieur Bertrand Veau conseiller régional

2°) Représentants des personnels titulaires de l'état :

FSU

- <u>Titulaire</u>: Madame Marie Larrouy professeure des écoles école élémentaire Sud Michelet 71200 Le Creusot
 Suppléant: Monsieur Marc Vessiller conseiller principal d'éducation lycée général et technologique Gabriel
 Voisin 71700 Tournus
- <u>Titulaire</u>: Monsieur Emmanuel Dubois professeur agrégé lycée général et technologique La Prat's 71250 Cluny
- Suppléant : Monsieur Marc Bruneau professeur des écoles école primaire Pauline Kergomard 71100 Chalon-sur-Saône
- <u>Titulaire</u>: Monsieur Xavier Plet professeur certifié lycée professionnel Jeannette Guyot 71100 Chalon-sur-Saône
- Suppléant : Monsieur Mathias Cazier professeur des écoles école élémentaire Louis Lechère 71100 Chalon-sur-Saône
- <u>Titulaire</u>: Monsieur Vincent Castagnino professeur des écoles école élémentaire Laënnec 71100 Chalonsur-Saône
- Suppléant : Monsieur Benjamin Valette professeur certifié lycée polyvalent Bonaparte 71403 Autun

UNSA - EDUCATION

- Titulaire: Monsieur Vincent Perrot professeur certifié collège Les Epontots 71710 Montcenis
- Suppléante : Madame Ophélie Blanc professeure des écoles école maternelle Cotton-Pasteur 71230 Saint-Vallier
- <u>Titulaire</u>: Madame Sonia Bossu professeure des écoles école élémentaire Saint-Exupéry 71100 Chalon-sur-Saône
- Suppléant : Monsieur Jean-Charles Bay-Laplante attaché d'administration collège Centre 71206 Le Creusot

FNEC - FP - FO 71

- <u>Titulaire</u>: Madame Virginie Mazille professeure des écoles école élémentaire Clairs Logis 71100 Chalonsur-Saône
- Suppléant : Monsieur Thibaud Racine professeur certifié collège Vivant Denon 71380 Saint-Marcel
- Titulaire: Monsieur Thomas Tardivaud professeur des écoles école primaire 71520 Navour-sur-Grosne
- Suppléant : Monsieur Alain Richardot professeur certifié collège Anne Frank 71210 Montchanin

SGEN - CFDT

- <u>Titulaire</u>: Monsieur Patrick Chaillet professeur agrégé lycée général et technologique Henri Parriat 71300 Montceau-les-Mines
- Suppléant : Monsieur Philippe Drouhin professeur certifié lycée professionnel Dumaine 71000 Mâcon

CGT Educ'action

- Titulaire: Monsieur Cyrille Bernizet professeur certifié collège Henri Vincenot 71500 Louhans
- Suppléante : Madame Alexandra Clabaut professeure des écoles école primaire Pauline Kergomard 71100
 Chalon-sur-Saône

3°) Représentants des usagers :

a) Représentants des parents d'élèves :

FCPE

Titulaires:

- Madame Claire Blard
- Madame Sandra Damas
- Monsieur Grégoire Ensel
- Madame Marie-Céline Fraisse
- Madame Gabrielle Leclère
- Madame Clotilde Mention
- Monsieur Yoann Pimentel

Suppléants:

- Madame Magalie Chevillard
- Madame Virginie Durand
- Monsieur Rafaël Freniche

b) Représentant des associations complémentaires de l'enseignement public :

- Titulaire: Monsieur Marcel Mascio membre de l'association des PEP 71
- Suppléante : Madame Anne-Marie Houillon vice-présidente de la Ligue de l'enseignement de Saône-et-Loire

c) Personnalités qualifiées nommées:

- par monsieur le préfet :
- Titulaire : Monsieur Michel Genet président de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques
- Suppléant : Monsieur Philippe Lenglet président départemental du Souvenir Français
- par monsieur le président du conseil départemental :
- Titulaire : Madame Denise Noton maire déléquée de Saint-Jean-le-Priche
- Suppléante : Madame Josiane Casbolt maire de Saint-Amour-Bellevue

4°) Délégué départemental de l'éducation nationale (à titre consultatif) :

- <u>Titulaire</u>: Madame Josiane Vernet
- Suppléant : Monsieur Jean Louis Conti

Article 2 : Le mandat des membres titulaires et suppléants expire au terme de trois ans.

<u>Article 3</u>: Madame la secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire, monsieur le président du conseil départemental de Saône-et-Loire, madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Mâcon, le 24 mai 2024

Le préfet de Saône-et-Loire

Yvoo SEGUY

6